

Les métiers de l'environnement en Normandie

Janvier 2017

Normandie

L'eau et les déchets sont-ils les moteurs de l'emploi environnemental ?

Devenu une préoccupation des collectivités et des entreprises, aujourd'hui l'environnement touche de près ou de loin l'ensemble des secteurs de l'activité économique. A l'image du technicien en traitement des déchets, de l'agent d'assainissement ou encore de l'écotoxicologue, les métiers associés à ces préoccupations sont particulièrement variés spécialisés et techniques. Comme dans tout domaine, de nouveaux métiers apparaissent mais on assiste surtout à une évolution des emplois existants et à une transformation des pratiques professionnelles. En termes d'emploi, si la préservation de la nature et de l'environnement au sens large est au cœur des préoccupations actuelles, ce sont les activités liées à la gestion des déchets et de l'eau qui sont les plus porteuses.

De la réduction des emballages industriels à la conception des véhicules électriques, la vague environnementale concerne une multitude d'activités. De fait, le périmètre des métiers de l'environnement est difficile à définir. Celui choisi pour cette étude englobe la prévention des risques, la protection de l'environnement, le traitement des pollutions, l'ingénierie et les techniques liées à l'eau, les déchets et l'air. L'énergie et le bâtiment, traités dans d'autres numéros de Focus métiers, ne sont pas inclus à ce périmètre.

En Normandie, 3 208 actifs ont été recensés dans les métiers de l'environnement. Ils sont liés à l'assainissement et au traitement des déchets (57 %), à la protection de la nature (6 %) et aux missions plus transversales (37 %).

Les personnes exerçant ces métiers sont à 85 % des hommes. Leur niveau de diplôme se distingue de celui de l'ensemble des actifs par une part plus élevée de non diplômés et une proportion moindre de diplômés du supérieur.

Localisation des emplois.....	2
Caractéristiques des actifs.....	3
Caractéristiques de l'emploi.....	4
Dynamique et évolution de l'emploi.....	5
Caractéristiques de l'offre de formation....	6

A retenir
en Normandie

Le secteur de l'environnement représente, en 2012 :

3 208 actifs
0,25 % des actifs du territoire
15 % de femmes
85 % d'hommes

Source : RP2012 - Insee -
Traitement Crefor

Les actifs ont **39,5 ans d'âge moyen**

Part des moins de 30 ans

Environnement : 24 %
Tous métiers : 21 %

Part des plus de 50 ans

Environnement : 24 %
Tous métiers : 27 %

Part des actifs ayant un : niveau Bac+3 ou plus

Environnement : 12 %
Tous métiers : 13 %

niveau Bac+2

Environnement : 13 %
Tous métiers : 16 %

niveau inférieur à Bac

Environnement : 65 %
Tous métiers : 51 %

Part des actifs : en emploi pérenne

Environnement : 82 %
Tous métiers : 75 %

en apprentissage

Environnement : 2 %
Tous métiers : 2 %

à temps partiel

Environnement : 11 %
Tous métiers : 17 %



Localisation des emplois

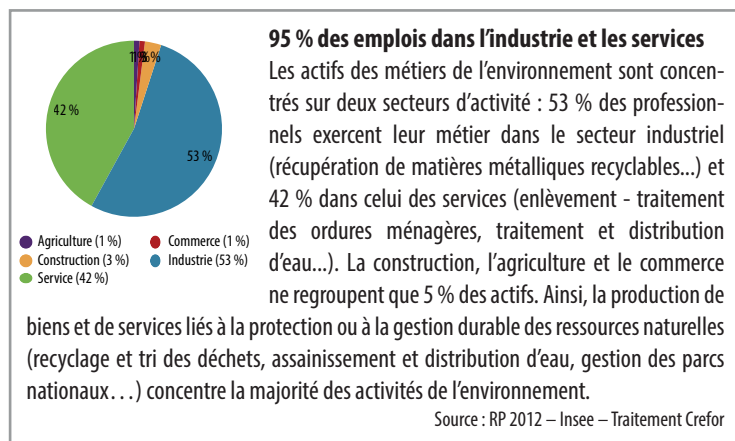
La protection de l'environnement est devenue une préoccupation majeure des pouvoirs publics et des entreprises. Ainsi, les administrations, collectivités, bureaux d'études et entreprises recrutent des professionnels de l'environnement aux profils variés et dont l'objectif commun est de préserver, surveiller et améliorer la qualité de notre environnement.

Si les jeunes rêvent d'emplois en pleine nature, c'est dans la gestion des déchets, le traitement des eaux et la dépollution des sols que les emplois sont les plus nombreux.

Deux tiers des emplois dans l'assainissement et les déchets

Plus de **3 208 actifs** exercent, en Normandie, un métier de l'environnement (en 2012), selon le périmètre défini en page précédente. Ils représentent 0,25 % de l'emploi total tous secteurs confondus. 57 % de ces professionnels occupent un métier lié à l'assainissement et au traitement des déchets. Ces emplois émanent des entreprises spécialisées dans la dépollution comme les usines d'incinération ou les stations d'épuration... 6 % pratiquent un métier lié à la protection de la nature (agents techniques forestiers, gardes des espaces verts), les autres (37 %) occupent des métiers plus transversaux, pouvant être au sein d'un service spécialisé dans les entreprises (ingénieurs et cadres techniques de l'environnement, techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions). Ainsi, contrairement aux idées reçues, la majorité des emplois des métiers de l'environnement se trouve dans le traitement et la gestion de l'eau et des déchets.

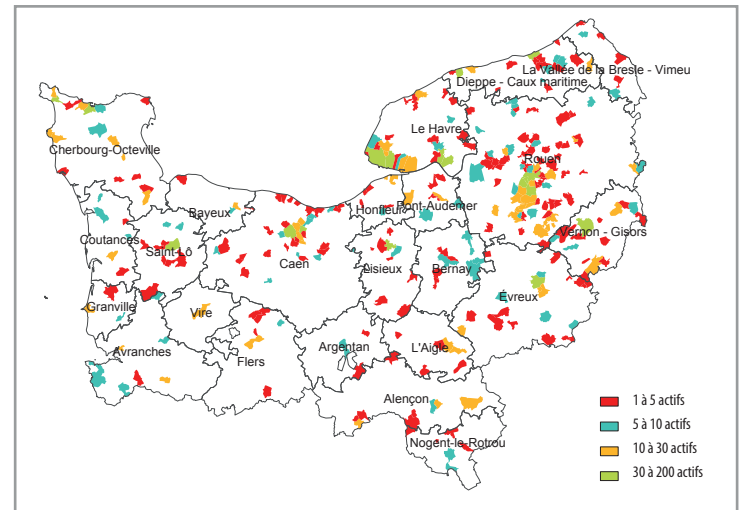
Entre 2007 et 2012, le nombre total d'actifs normands en emploi sur le territoire a diminué de 1 %. Or, sur cette même période, les actifs des **métiers de l'environnement ont augmenté de 10 %** : passant de 2 924 à 3 208. Cette augmentation met en évidence une dynamique positive des emplois de l'environnement sur le territoire même s'ils restent peu nombreux.



Un quart des actifs dans la zone d'emploi de Rouen

Les 3 208 actifs des métiers de l'environnement sont principalement localisés dans le **département de la Seine-Maritime (44 %)** suivi de la Manche et du Calvados (17 % chacun), l'Eure (15 %) et l'Orne (7 %). Ils sont principalement répartis dans les zones d'emploi à forte densité de population : avec 25 % d'entre eux, la **zone**

d'emploi de Rouen concentre la majorité des actifs, viennent ensuite les zones du Havre (15 %), de Caen (12 %) et de Cherbourg-en-Cotentin (10 %). Les autres zones d'emploi rassemblent moins de 6 % des effectifs chacune.



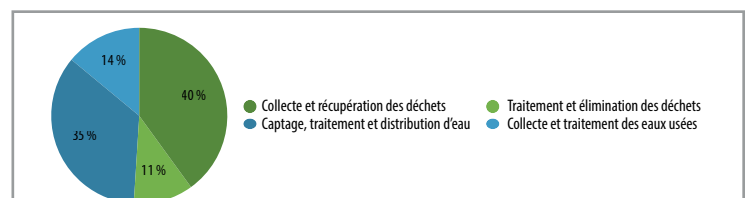
Le Havre : la ville normande de l'environnement

Etant directement liés à l'activité des entreprises et des collectivités, les emplois de l'environnement se retrouvent principalement dans les grandes villes. Avec 6 % des actifs, le Havre est la ville qui recense le plus d'emplois environnementaux de la région, suivie de Rouen (5 %), de Caen (3 %), Evreux (3 %) et Cherbourg-en-Cotentin (3 %).

Source : RP 2012 - Insee - Traitement Crefor

627 entreprises normandes spécialisées dans l'eau et les déchets

Puisque la gestion des déchets et de l'eau sont des services de proximité, les entreprises spécialisées dans ce domaine se répartissent uniformément sur le territoire normand, à proximité des lieux d'habitation. **Le Havre** est la commune la mieux dotée en matière d'eau et de déchets avec 14 entreprises spécialisées dans le domaine, suivie de Rouen (13), Pont-Audemer (7) et Canteleu (6). Depuis 2009, le nombre d'entreprises spécialisées dans ce domaine n'a pas évolué, montrant la stabilité de ces activités. Les grandes entreprises du secteur (Véolia et Suez Environnement) recrutent mais également l'état et les collectivités.



Des entreprises majoritairement spécialisées dans la collecte et la récupération des déchets.

Sur le territoire normand, le nombre d'entreprises spécialisées dans les déchets égale celui des entreprises spécialisées dans l'eau (320 pour les déchets et 307 pour l'eau). La collecte et la récupération des déchets ainsi que le captage, traitement et distribution d'eau sont les deux sous-spécialités majoritaires de ces établissements.

Source : RP 2012 - Insee - Traitement Crefor



Caractéristiques des actifs

Les métiers de l'environnement sont en majorité exercés par des hommes (plus de huit professionnels sur dix). Ces actifs, bien que de niveaux hétérogènes, sont moins diplômés que la moyenne régionale.

Une importante présence masculine

Dans les métiers de l'environnement **85 % des emplois sont occupés par des hommes** contre 52 % pour l'ensemble des professions ; sur les 3 208 actifs recensés en 2012, ils sont 2 716 pour seulement 491 femmes. Cette proportion a diminué d'un point entre 2007 et 2012.

La surreprésentation masculine est très marquée dans les métiers de l'*assainissement et du traitement des déchets* (94 % d'hommes) et de la *protection de la nature* (81 %). En fin, les femmes sont proportionnellement un peu plus nombreuses parmi les métiers qualifiés, notamment dans les *métiers transversaux* (29 %), tout en restant minoritaires.



Au Syndicat d'Eau Potable et d'Assainissement Collectif du Sud de l'Eure (Sepase), Alicia Desgrouas est animatrice ressource en eau pour les espaces non-agricoles. Elle témoigne ici de son métier.

Quel est votre métier ?

Mon métier est d'accompagner les collectivités, les particuliers et les entreprises dans des pratiques plus respectueuses de la qualité de l'eau, sur le Bassin d'Alimentation de Captages de l'Iton. Je travaille aux côtés de l'animatrice agricole, qui veille à rendre compatible agriculture et ressource en eau de qualité.

Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

J'ai toujours souhaité travailler pour la protection de l'environnement, sans néanmoins avoir une idée précise du métier que je souhaitais faire. Après un Bac littéraire, je me suis orientée vers une licence et un master professionnels en géo-

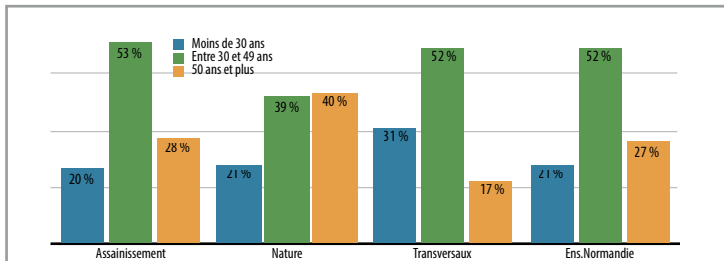
graphie, pour enfin me spécialiser dans le domaine de la gestion et de la protection de l'eau.

Je travaille auprès de différents publics où chaque usager de l'eau nécessite un accompagnement différent : journées techniques, animations grand public, réalisation d'outils techniques et de communication. Aucune journée ne se ressemble. Je n'ai pas une mission mais des missions, c'est ce qui me plaît le plus dans ce métier. **Quels sont vos atouts pour exercer ce métier ?**

Le SEPASE me fait confiance dans les animations que je mets en place et je suis autonome pour l'organisation et la gestion des missions que l'on me confie. Il faut pouvoir être force de propositions et à l'écoute des différents acteurs pour les accompagner au mieux dans l'amélioration de leurs pratiques.

Quels arguments pourriez-vous donner à des jeunes pour les inciter à choisir votre métier ?

Il faut être passionné et aimer être au contact des gens. Si vous êtes aussi bien à l'aise à l'écrit qu'à l'oral et que vous aimez à la fois le travail de bureau et de terrain, alors ce métier est fait pour vous.



Davantage de jeunes dans les métiers transversaux de l'environnement

Avec une moyenne d'âge de 39,5 ans, les actifs des métiers de l'environnement sont plus jeunes que la moyenne régionale (40,9 ans).

Cette spécificité se vérifie particulièrement dans les *métiers transversaux* où la part des *moins de 30 ans* atteint 31 %. A l'inverse, dans les métiers de la *protection de la nature*, la part des *50 ans et plus* domine largement avec 40 % des effectifs.

Source : RP2012 - Insee - Traitement Crefor



FNE Normandie, succédant à Horizon Normandie

Nature Environnement (HNNE) depuis fin novembre 2016, est une fédération régionale d'associations de protection de la nature et de l'environnement qui regroupe plus de 40 associations sur la région Normandie. Elle a pour but d'être force de proposition à l'échelle régionale à travers les commissions administratives, coordonne et structure le mouvement associatif, soutient et accompagne les actions de ses associations membres.

www.fne.asso.fr

François Meranger, juriste en environnement à FNE - Normandie

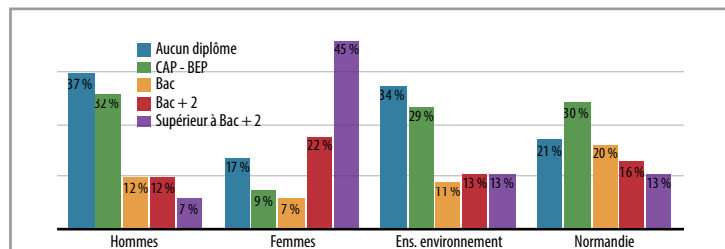
De formation Bac+5 en droit, et en parallèle animateur nature bénévole, j'ai intégré la fédération dont mes missions sont d'apporter un conseil juridique auprès des associations membres mais également de les défendre devant les différents tribunaux en matière contentieuse. Le droit de l'environnement est une branche du droit dont le langage ésotérique doit être vulgarisé auprès des membres et du

public. Il doit être actualisé et être rendu intelligible afin d'être compris par tous. A ce titre, la fédération a adapté, en 2015, le guide sentinelle de l'environnement, créé en 2009 par Picardie Nature, qui explique et illustre les différentes thématiques sur la législation environnementale et les moyens d'actions pour mettre un terme en cas d'infraction. Des formations à destination des associations sont proposées également afin de former des bénévoles et d'améliorer la qualité de leurs interventions au sein des différentes commissions.

Deux tiers des actifs n'ont pas le niveau Bac

Le niveau des actifs des métiers de l'environnement est inférieur à celui de l'ensemble des professions : **63 % ont un niveau inférieur au Bac** alors que la moyenne régionale est de 34 %. En effet, les emplois peu qualifiés sont nombreux car les entreprises recherchent essentiellement des compétences ouvrières.

Ce niveau de diplôme varie fortement selon le groupe de métiers. Ainsi, les actifs des métiers de l'*assainissement et du traitement des déchets*, particulièrement représentés par les ouvriers (voir page 4), sont significativement moins diplômés que les autres : 53 % n'ont pas de diplôme et seulement 12 % détiennent un niveau Bac ou supérieur. A l'inverse, les *métiers transversaux* de l'environnement regroupent les individus les plus diplômés : 75 % détiennent au moins le Bac dont 32 % un diplôme de niveau Bac + 3 et plus.



Des femmes bien plus diplômées que les hommes

Davantage positionnées sur des postes de cadres et de professions intermédiaires que les hommes, les professionnelles des métiers de l'environnement sont nombreuses à détenir un diplôme supérieur à Bac + 2 (45 %) contre seulement 7 % des hommes et 13 % de l'ensemble des professions.

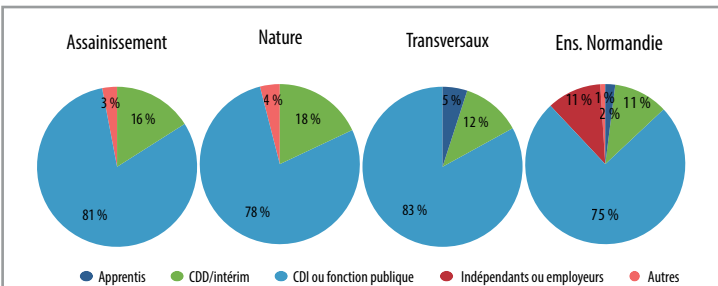
Source : RP2012 - Insee - Traitement Crefor

Les emplois de l'environnement se caractérisent par une forte représentation des ouvriers, en contrats stables et travaillant à temps complet.

82 % d'actifs en contrats durables

Les contrats durables (en CDI et de la fonction publique) sont largement représentés dans les métiers de l'environnement (82 %) et proportionnellement plus nombreux que la moyenne régionale (75 %). Toutefois, la part des *CDD/intérim* dans les emplois de l'environnement (15 %) est supérieure à la moyenne régionale (11 %). Par ailleurs, les *Indépendants ou employeurs* ne sont pas représentés dans les emplois environnementaux.

Dans le domaine étudié, la part de jeunes en *CDD/intérim* est plus importante que pour les autres tranches d'âge. 33 % des moins de 30 ans sont en *CDD/intérim*, alors que pour l'ensemble des actifs de l'environnement, cette part ne représente que 15 %.



Apprentissage : uniquement dans les métiers transversaux

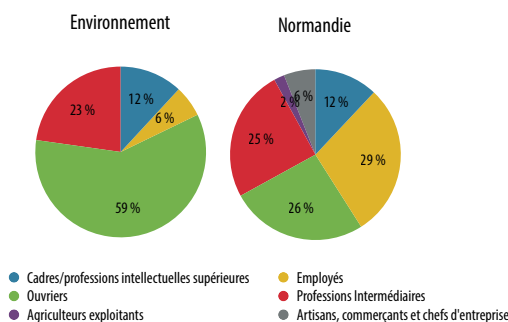
Bien que la majorité des emplois de la *protection de la nature* soient stables (78 % de *CDI/fonction publique*), les *CDD/intérim* sont nombreux (18 %) et proportionnellement supérieurs à l'ensemble des métiers de l'environnement (15 %). Les actifs en apprentissage sont présents uniquement dans les *métiers transversaux* (5 %) dont le taux est supérieur à la moyenne régionale (2 %).

Source : RP2012 - Insee - Traitement Crefor

Plus d'un actif sur deux est ouvrier

Les ouvriers, qui ne représentent que 26 % de l'ensemble des emplois normands, sont surreprésentés dans les métiers de l'environnement (57 %). Au sein de cette catégorie, les hommes sont représentés à hauteur de 94 % (85 % pour l'ensemble des métiers de l'environnement).

Les professions intermédiaires représentent un quart des effectifs, les cadres et professions intellectuelles supérieures 12 % et enfin les employés 6 %.



11 % des actifs à temps partiel

En Normandie, **89 % des emplois sont à temps complet**. L'usage du temps partiel est donc moins répandu dans les métiers de l'environnement (11 %) que dans l'ensemble des professions (18 %). La forte représentation masculine, généralement moins concernée par le temps partiel, pourrait expliquer en partie cet écart. En effet, les femmes des métiers de l'environnement, sont proportionnellement plus nombreuses en temps partiel (24 %) que les hommes (9 %).

L'usage du temps partiel varie en fonction des groupes de métiers. Bien que les emplois de l'environnement soient proportionnellement moins nombreux en temps partiel que la moyenne régionale, les métiers de la *protection de la nature* affichent un taux bien supérieur à la moyenne (27 %).

Le Smédar acteur du développement durable

Collectivité territoriale créée en 1999, le Smédar (Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen) assure la valorisation des déchets de 162 communes, soit 610 000 habitants. Près de 450 000 tonnes de déchets sont réceptionnées chaque année au sein des différents équipements du Syndicat, parmi lesquels l'écopôle Vesta, « paquebot » dédié à la protection de l'environnement, qui concentre la majeure partie des installations (unité de valorisation énergétique, centre de tri, unité de traitement des encombrants...).

Les 230 agents de la collectivité agissent au quotidien avec un objectif commun d'amélioration continue. Le Smédar a également en charge les missions d'éducation à l'environnement sur le tri et la réduction des déchets. À ce titre, 600 animations sont réalisées chaque année dans les établissements scolaires.



Le Smédar simplifie le tri pour les habitants

Finis les doutes ! Pots – boîtes – sacs – sachets – barquettes en plastique : tous ces déchets peuvent être triés ! Les habitants peuvent ainsi les jeter avec les bouteilles, bidons et flacons... Ils seront acheminés vers le centre de tri.

Autre nouveauté, les opercules métalliques et les capsules (non vidées) pour les machines à thé et à café sont également acceptées !

Comme les autres emballages et papiers, les nouveaux plastiques et métaux sont vendus à des filières industrielles de valorisation. Ils bénéficient également de soutiens financiers versés par Éco-Emballages. Cela permet de maîtriser les coûts pour les collectivités.

Ce changement concerne tous les habitants des 162 communes du périmètre du Smédar (arrondissement de Rouen et ville de Dieppe). Jusqu'alors, seulement 25 % des emballages en plas-



tique étaient triés pour être recyclés. L'extension des consignes de tri doit permettre de doubler ce pourcentage.

Le projet a pu se concrétiser grâce aux travaux de modernisation du procédé réalisés au centre de tri du Smédar. Avec une capacité de traitement qui atteint 35 000 tonnes par an, celui-ci est désormais l'un des plus importants

de France, sur les 200 que comptabilise le territoire national.

Le centre de tri du SMÉDAR emploie 60 agents, dont 40 agents de tri, tous titulaires de la fonction publique territoriale. Une attention particulière est donnée à l'ergonomie des postes de travail (respect de la norme NF X35-702).

L'extension des consignes de tri ne concerne que les emballages des produits de consommation et uniquement ces derniers. Les autres (jouets, bâches, tuyaux, etc.) doivent être apportés à la déchetterie ou jetés avec les ordures ménagères.

La plupart des secteurs sont impliqués dans la vague verte de l'environnement. Mais tous ne recrutent pas de la même façon. Plus que l'apparition de nouveaux métiers, l'environnement fait appel à des métiers existants qui évoluent en intégrant les problématiques environnementales.

Du déchet à l'économie circulaire

Le secteur des déchets, le 1er pourvoyeur d'emplois parmi les activités liées à l'environnement, connaît de profondes évolutions réglementaires et techniques. La loi de transition énergétique pour la croissance verte adoptée en août 2015 annonce un objectif de 55 % de recyclage des déchets non dangereux en 2020 et définit réglementairement le modèle de l'économie circulaire.

Les effets sur l'emploi s'observent dans le tri, le recyclage, la réparation et la refabrication avec un fort potentiel de création d'emplois locaux. Et de nouveaux métiers comme les agents de sensibilisation et les maîtres composteurs apparaissent.

De la technicité dans les métiers de l'eau

Que ce soit dans l'automatisation des usines, la maintenance assistée par ordinateur ou les nouvelles techniques d'investigation et de modélisation des réseaux de canalisation, les emplois dans les métiers de l'eau sont marqués par une plus grande technicité des professionnels et l'utilisation d'outils de plus en plus performants. D'autre part, le durcissement des normes de rejet pour les eaux usées impose une mise aux normes des installations de traitement de l'eau. Ainsi la dynamique d'emploi est positive sur toute la chaîne du secteur, de l'hydrogéologue, au technicien d'exploitation de l'eau, en passant par le technicien de laboratoire d'analyse.

Prévention des risques : incontournable en Normandie

75 sites classés Seveso sont répertoriés en Normandie dont 59 uniquement en Seine-Maritime. Face à cette menace, la prévention des risques fait partie des domaines de l'environnement les plus

Les évolutions législatives rythment l'évolution des emplois

Loi de transition énergétique pour la croissance verte, loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, loi Labbé visant à cadrer l'utilisation des produits phytosanitaires... Les exigences accrues en matière de réglementation, normes, législations, concernant la préservation de l'environnement sont souvent à l'origine de l'émergence de nouvelles compétences et impulsent l'évolution des formations et des emplois.



Depuis le 1er janvier 2017, il est interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien de la ma-

jorité des espaces publics. L'application de cette loi est une petite révolution qui va entraîner des changements de pratiques de gestion des espaces publics. Elle nécessite l'intervention et l'évolution de divers professionnels : il faut conseiller les collectivités, former le personnel en charge de l'entretien de nouvelles pratiques et outils mais aussi faire accepter à la population ces changements par le biais d'information, explication et pédagogie.

Autre exemple, le marché de l'analyse environnementale s'est développé de manière significative au fil des dernières décennies au rythme des nouvelles normes, particulièrement dans le domaine de l'eau. Les laboratoires accrédités ou agréments par le ministère du Développement durable doivent sans cesse s'adapter à ces nouvelles normes et leurs prestations évoluer pour s'ajuster à cette demande.



Les chiffres de Pôle emploi

Moins de 1 % des offres d'emploi déposées dans les agences de Normandie sont positionnées sur les métiers de l'environnement (selon le périmètre défini en première page), soit 979 offres en 2015. Sur les cinq dernières années, ce volume a notablement fluctué : il a atteint un pic en 2012 avec 1 978 offres et un creux en 2014 avec 919 offres.

48 % de ces offres d'emploi concernent une mission durable, c'est à dire un CDI ou un CDD de plus de six mois.

Au 31 mars 2015, Pôle emploi a enregistré 1 331 demandeurs d'emploi rattachés aux métiers de l'environnement. Ils repré-

sentent 0,5 % des demandeurs d'emploi normands, toutes professions confondues. Ce volume est en progression depuis les cinq dernières années : 1 268 demandeurs en 2014, 1 206 en 2013, 1 114 en 2012 et 976 en 2011.

21 % des demandeurs d'emploi sont des femmes ce qui est supérieur à la proportion observée chez les actifs (15 %). Ils sont 18 % à être âgés de moins de 25 ans et 16 % de plus de 50 ans, cette part est inférieure à celle observée chez les actifs. Enfin, la majorité d'entre eux ont un niveau CAP/BEP (36 %).

Source : DARES - Pôle emploi - Traitement Crefor

Note : les chiffres de cet encadré reflètent une information partielle car Pôle emploi ne couvre pas l'intégralité des offres d'emploi. D'autres moyens de recrutement sont bien souvent utilisés (Apec, agences d'interim, réseaux, Internet, candidatures spontanées, etc.) notamment par les demandeurs d'emploi positionnés sur des métiers qualifiés.

dynamiques. Les réglementations étant de plus en plus strictes et compliquées, les spécialistes sont particulièrement recherchés dans le conseil aux entreprises et le contrôle des installations. Parallèlement, la réhabilitation des friches industrielles revient au premier plan des préoccupations gouvernementales et les emplois liés aux contraintes de la dépollution de ces sites se développent.

Un territoire à préserver

La Normandie doit conjuguer ses sites Seveso avec un patrimoine naturel remarquable qu'il faut préserver. La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages d'août 2016 place la France à l'avant-garde de ces préoccupations en créant une Agence française pour la biodiversité avec l'ouverture d'antennes régionales dès 2018. Cette loi prévoit également de soutenir le développement des métiers de l'économie verte, ainsi que les dispositifs en faveur des paysages et la reconnaissance de la profession de paysagiste-concepteur*. Ainsi, l'aménagement paysager* devient un domaine porteur et des métiers comme urbaniste et inspecteur des sites, se développent. (* attention hors périmètre du focus)

L'avenir dans la recherche et l'innovation

Les nouveaux cadres législatifs définis par la loi de transition énergétique pour la croissance verte et la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages encouragent l'innovation avec par exemple le développement des plastiques bio-composables et bio-sourcés, des produits de substitution durables innovants ou encore des bio-carburants de nouvelle génération.

Environnement : préoccupation transversale

De la psychologie de l'environnement qui étudie les comportements humains face à l'environnement, à la communication ou encore la médiation permettant d'accompagner les populations lors de la réalisation de projets ayant des conséquences sur l'environnement et les populations, l'environnement touche à toutes les disciplines. Il s'immisce également dans tous les secteurs de l'économie. Le cœur des métiers ne change pas, mais on y intègre des préoccupations environnementales. Les secteurs comme le BTP ou l'automobile doivent désormais intégrer les notions d'éco-conception et utiliser des matériaux recyclés.

Caractéristiques de l'offre de formation

Des formations initiales très spécialisées...

En 2015, les formations* liées à l'environnement, selon le strict périmètre défini en page 1, ont préparé environ 500 élèves** aux diplômes de l'environnement dont 90 % sous statut scolaire et 10 % en apprentissage. Les formations les plus suivies sont le Bac pro Hygiène propreté stérilisation, le Bac pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement mais également le BTS Métiers des services à l'environnement ou encore le BTSA Gemeau (voir encadré). En apprentissage, le BTSA Gestion et protection de la nature, spécialité gestion des espaces naturels arrive en première place des fréquentations régionales.

A cela s'ajoutent les formations hors périmètre défini et se rapprochant de la thématique (comme le Bac STI2D ou STAV) ainsi que les formations de l'enseignement supérieur (DUT, licences, masters, écoles, etc.) dont voici quelques exemples :

DUT Hygiène sécurité environnement, Licence pro Protection de l'environnement rudologie, gestion et traitement des déchets, Licence pro Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement (voir encadré), Master Droit économie gestion, économie appliquée gestion des risques environnementaux et sanitaires.

* Ensemble des formés en 2015 en Normandie

** Formation continue et formations du supérieur ne sont pas prises en compte ici.

... et en formation continue

La Région Normandie et Pôle emploi affichent 23 formations conventionnées sur fonds publics pouvant s'inscrire dans un parcours de formation en lien avec les métiers de l'environnement dont : le Titre professionnel Technicien(ne) de traitement des eaux, le Bac pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement, le CAP Gestion des déchets et propreté urbaine ou encore le BP-JEPS spécialité éducation à l'environnement.

www.trouvermaformation.fr

Le CNFPT propose également des formations en lien avec l'environnement aux agents de la fonction publique territoriale. Il s'agit de formations courtes, non diplômantes, d'une moyenne de trois

Une licence professionnelle spécialisée dans les eaux marines à Caen



La Normandie possède une grande façade maritime et une forte activité économique liée à la mer. Afin de former de futurs professionnels capables de maintenir la qualité de cet environnement, l'IUT de Caen propose une licence professionnelle axée sur les Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement avec une spécialité restauration écologique et développement durable. Bien que les licences professionnelles orientées environnement soient nombreuses, la formation de Caen a la particularité de dispenser un module sur la gestion des milieux marins, unique en France.

L'objectif de cette licence consiste à former des étudiants ayant des connaissances initiales en biologie/écologie pour devenir des cadres polyvalents intermédiaires entre technicien supérieur et ingénieur. Pour cela, les étudiants reçoivent des enseignements couvrant des domaines technologiques (génie des procédés, écologie, traitement des pollutions), mais aussi le management ou la législation de

l'environnement. Cette approche pluridisciplinaire permet aux diplômés d'intégrer des services environnement d'industries, des sociétés de traitement d'eau et de déchets, des bureaux d'études ou des

collectivités.

28 places sont disponibles chaque année avec, depuis la rentrée 2016, l'ouverture de la formation à l'alternance.

Les étudiants, originaires de la France entière, sont équilibrés entre homme et femme au sein de la formation.

Le taux d'insertion professionnelle de la licence à 6 mois est proche de 60 % car une part importante des étudiants poursuivent leurs études après la formation.

Après 30 mois, 88 % des étudiants enquêtés sont en emploi ; 75 % des personnes en activité ont un emploi de catégorie B, 19 % de catégorie C et 6 % de catégorie A. Les emplois occupés par les diplômés sont variés : Responsable service eaux et assainissement, Responsable de gestion des déchets, Technicien en laboratoire d'écologie, Responsable laboratoire de microbiologie, etc.

jours visant à intégrer les nouvelles réglementations, à identifier les enjeux de préservation de l'environnement et à maîtriser de nouvelles pratiques professionnelles.

Par exemple, afin de mettre en application l'objectif zéro pesticide dans les espaces publics à compter du 1er janvier 2017 conformément à la loi de transition énergétique pour la croissance verte, le CNFPT a développé un itinéraire complet et national spécifique :

« Gestion des espaces publics sans pesticide »

www.cnfpt.fr code de l'itinéraire : I2O04



Une large palette de métiers accessibles avec le BTSA Gestion et maîtrise de l'eau (Gemeau)

Les métiers liés à la gestion de l'eau sont nombreux et variés. Néanmoins, les entreprises peinent à recruter souvent par méconnaissance qu'ont les jeunes des formations et des métiers proposés dans ce domaine. Et pourtant, ces métiers recrutent. Le CFA agricole de l'Eure implanté au Lycée Edouard Chambroy à Gouville propose un BTSA Gemeau rattaché au ministère de l'Agriculture.

La formation est principalement tournée vers la connaissance et la maîtrise des res-

sources en eau et vers la compréhension des systèmes hydrauliques et de ses équipements. D'une durée de deux ans, elle repose sur des enseignements techniques (hydrobiologie, chimie, hydraulique...), économique (gestion, droit) et généraux (mathématiques appliquées, informatique...).

L'objectif de ce BTSA est de former des techniciens supérieurs capables de :

- Concevoir des ouvrages hydrauliques (canalisations, réseaux d'assainissement...)
- Contrôler la qualité de l'eau et du service (responsable de station de traitement de l'eau, conducteur de station d'épuration...)
- Remplir des missions de conseil et d'animation (conseiller en gestion de l'eau, animateur de bassin versant...).

www.educagri27.fr

46 places disponibles : 30 en formation sous statut scolaire et 16 en apprentissage

En apprentissage ;

80 % d'hommes

60 % des étudiants sont originaires de Normandie et 40 % hors région

90 % des sortants sont en emploi dans les 6 mois suivant la formation

10 % poursuivent leurs études.



Un module de coopération internationale pour la formation en alternance

Afin de placer les étudiants dans de réelles conditions professionnelles, l'équipe pédagogique du BTSA Gemeau a développé un module de coopération internationale (inscrit dans le cadre des modules d'initiatives locales validés par le service académique). Véritable fil rouge de la formation, ce module, conduit et mis au point tout au long des deux années de formation, se finalise par la réalisation du projet sur place avec les étudiants et l'équipe pédagogique.

Depuis la mise en place de ce module, 3 projets ont vu le jour :

- 2010, Benin : Construction d'un château d'eau,
- 2011, Benin : Construction d'un système d'irrigation,
- 2013, Madagascar : Réhabilitation d'un système d'eau et d'assainissement d'un hôpital.

Le module se réalise selon l'appétence du groupe en alternance et sa motivation à réaliser, en commun, un projet à l'étranger.

Directeur de publication :
Luc Chevalier / Crefor

Conception et réalisation :
Nadine Dudouble / Crefor

Participation conception/édition :
Céline Vatinel / Cité des Métiers

Crefor

115, bd de l'Europe BP 112
76100 Rouen www.crefor-hn.fr

Cité des Métiers

115, bd de l'Europe 76100 Rouen
www.citedesmetiershautenormandie.fr

Impression : Hélio Service

Tirage : 400 exemplaires

Téléchargeable sur crefor-hn.fr

Janvier 2017

ISSN 2109-6074

Crédits photos : Fotolia
A. Dudouble - Smedar - Cardère

